

## PM'up

### Soutenir votre stratégie de développement



#### VOS OBJECTIFS

- > Moderniser ou renforcer votre outil de production
- > Améliorer votre compétitivité
- > Diversifier votre activité
- > Conquérir des marchés à l'international
- > Mettre en place une démarche RSE

#### NOTRE OFFRE

**Sélectionnées dans le cadre d'un appel à projets, les entreprises lauréates bénéficient d'un soutien dans la mise en œuvre de leur plan de développement**

- > La subvention régionale peut atteindre 250 000 € (150 000 € en moyenne)
- > Un conseiller vous suit sur la durée du projet
- > Vous rejoignez un réseau de 1 000 entreprises et partenaires institutionnels
- > Vous bénéficiez d'un label reconnu

#### ENTREPRISE ÉLIGIBLE

PME <sup>(1)</sup> implantée en Île-de-France, comptant au moins 5 salariés en équivalent temps plein à la date de candidature, ayant une situation financière saine, engagée dans une stratégie de croissance de son activité et de ses effectifs, exerçant une activité industrielle ou une activité contribuant à la performance industrielle <sup>(2)</sup>

#### DURÉE

3 ans

#### MODALITÉS

2 appels à projets par an

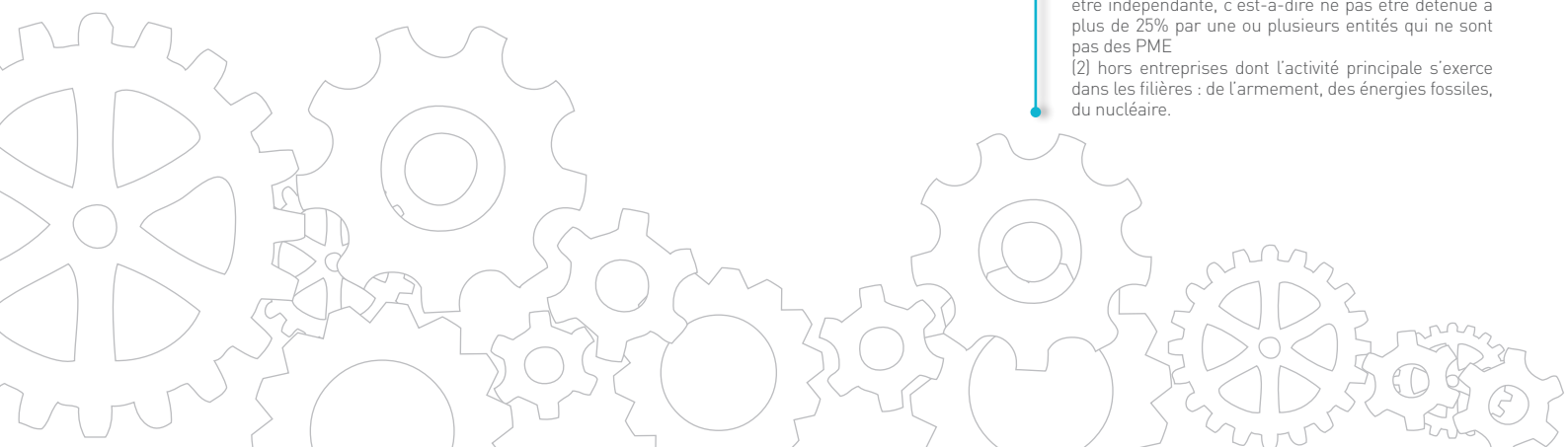
Dispositif financé par la Région Île-de-France (régime de minimis et régime général d'exemption par catégorie).

#### UNE ACTION

\* île de France

(1) une PME, au sens européen, est une entreprise qui compte moins de 250 salariés et réalise soit un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros, soit un total bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Elle doit être indépendante, c'est-à-dire ne pas être détenue à plus de 25% par une ou plusieurs entités qui ne sont pas des PME

(2) hors entreprises dont l'activité principale s'exerce dans les filières : de l'armement, des énergies fossiles, du nucléaire.



## PM'up

### Soutenir votre stratégie de développement



## LE +

Les entreprises lauréates bénéficient d'un soutien financier pour les dépenses<sup>(3)</sup> suivantes :

- les investissements immobilisés<sup>(4)</sup>
- le recrutement de cadres structurants,
- du conseil,
- des salons internationaux,
- le dépôt de brevets,
- des études environnementales.

## CONTACT



01 53 85 75 18  
pm-up@iledefrance.fr

Dépôt des dossiers de candidature sur  
[www.iledefrance.fr/pmup](http://www.iledefrance.fr/pmup)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE NOS PROGRAMMES  
SUR [www.plan-industries-idf.fr](http://www.plan-industries-idf.fr)

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR [www.linkedin.com/company/plan-industries-idf](https://www.linkedin.com/company/plan-industries-idf)  
**GRUPE PLAN INDUSTRIES ÎLE-DE-FRANCE**

## LES ÉTAPES DE SÉLECTION



En amont de votre dépôt de candidature, les actions du Plan Industrie peuvent vous aider à élaborer votre stratégie de développement et définir vos choix industriels.

(3) L'ensemble des dépenses éligibles est détaillé dans le règlement d'attribution accessible sur [www.iledefrance.fr/pmup](http://www.iledefrance.fr/pmup).

(4) A l'exclusion des investissements financés par crédit-bail et location.

Action proposée dans le cadre du Plan Industries Île-de-France, piloté par la Région Île-de-France, mis en œuvre en partenariat avec l'État (DIRECCTE), le Comité Mécanique Île-de-France, le Réseau Automobilité et Véhicules en Île-de-France (RAVI) et les pôles de compétitivité ASTech Paris Region, Finance Innovation et Mov'eo.